



Lille, le 19 décembre 2023

Objet :

Madame le Recteur,

Nous souhaitons attirer votre attention une fois de plus sur la situation préoccupante des AESH au sein de notre académie. Malgré notre alerte dès le 18 septembre dernier concernant le non-versement intégral de la prime REP+ et REP à nos collègues AESH, nous regrettons de constater l'absence de réponse à ce jour.

Pour le Snés-FSU, les problèmes techniques, humains ou budgétaires, ne sauraient occulter la réalité subie par nos collègues AESH : la part modulable aurait dû être versée au plus tard fin août 2023 et l'absence de cette rétribution ne peut être perçue que comme une injustice flagrante à l'égard des AESH qui s'investissent au quotidien pour le bien-être et l'éducation de nos élèves.

Nous sollicitons à nouveau votre intervention urgente pour examiner cette situation avec toute l'attention et la diligence nécessaires. Les AESH méritent une reconnaissance juste et équitable de leur travail, ainsi que le respect de leurs droits légitimes.

Nous espérons vivement une réponse de votre part afin de résoudre ce problème dans les meilleurs délais, d'autant plus que les collègues AEH font également partie des agents de l'Éducation Nationale susceptibles, au même moment, de perdre des aides et allocations sociales en conséquence de la perception de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (PPAE). Vous savez que la FSU intervient en ce moment-même afin que soit neutralisés les effets sociaux de cette perception.

Soyez assurée, Mme le Recteur, de notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Pour le SNES-FSU de l'académie de Lille

Jean-François Carémel